

LES ACTIVITÉS PÉRI-ÉDUCATIVES

Les activités ont lieu sur site ou dans des équipements sportifs et culturels de la Ville, adaptés aux enfants et aux activités.

Période 1 : jeudi 2 septembre au vendredi 17 décembre 2021
 Période 2 : lundi 3 janvier au vendredi 8 avril 2022
 Période 3 : lundi 25 avril au jeudi 7 juillet 2022.

JOUR	CYCLE	ACTIVITÉ
LUNDI 15 h 05 à 16 h 30	CYCLE 3	Arts visuels
		Défis et challenges
		Anglais : let's speak english
		Escalade et multisports
MARDI 15 h 05 à 16 h 30	CYCLE 2	Danse
		Passion gym
		Libère tes émotions
		Jeux de rôle : voyage dans le temps
		Nature
		Sport co et création de BD
JEUDI 15 h 05 à 16 h 30	CYCLE 3	Nature
		Libère tes émotions
		Jeux de rôle
		Hockey sur glace
VENDREDI 15 h 05 à 16 h 30	CYCLE 2	Nature et aventure
		Cirque
		Anglais : let's speak english
		Défis et challenges
		Fabrication de jeux géants
		Accrogym / Parkour

Toute absence
doit être impérativement signalée
à la responsable de site périscolaire.

RENSEIGNEMENTS

ET INFORMATIONS

À L'ÉCOLE

Responsable du site périscolaire

pour toute question sur les dispositifs périscolaires
(accueils, APE et P'tits mercredis)

Julie ROCHETEAU

02 51 05 21 85 / 06 80 48 16 93

ref.animation-montjoie@larochesuryon.fr

Responsable de restauration

pour toute question sur le repas

Isabelle VERGER

02 51 37 02 60

resp.restaurant-montjoie@larochesuryon.fr

À LA DIRECTION ÉDUCATION

Responsable de secteur périscolaire

Colette PINAUD

02 51 47 48 74 / 06 71 68 35 75

colette.pinaud@larochesuryon.fr

Responsable de secteur restauration

Alain CHARPENTIER

06 12 11 59 90

alain.charpentier@larochesuryon.fr



Conception - réalisation : Ville et Agglomération de La Roche-sur-Yon - Imprimerie municipale - Décembre 2021 - Ne pas jeter sur la voie publique.

COMPRENDRE LES TEMPS PÉRISCOLAIRES

GRUPE SCOLAIRE
MONTJOIE



Direction Éducation
10 place François-Mitterrand
85000 La Roche-sur-Yon
02 51 47 47 03

2021 - 2022

La Ville de La Roche-sur-Yon organise les différents temps périscolaires sur les écoles publiques :

- accueil matin et soir,
- temps du midi,
- les P'tits mercredis pour les maternelles,
- les activités péri-éducatives pour les élémentaires.

L'ensemble de ces temps d'animation est inscrit dans le Projet éducatif de territoire, feuille de route permettant de proposer un parcours éducatif cohérent pour les enfants.

PROJET ÉDUCATIF

DE TERRITOIRE

DEUX GRANDS OBJECTIFS

- Développer avec et pour les enfants des projets pour « bien vivre ensemble, prendre soin de soi et de l'environnement, découvrir et expérimenter ».
- Renforcer les liens entre les acteurs éducatifs à l'intérieur et à l'extérieur de l'école.

TROIS THÉMATIQUES

- Aider l'enfant à grandir, répondre à ses besoins.
- Ancrer l'éducation de l'enfant dans son environnement : la famille, l'école, le territoire.
- Combattre l'exclusion et les inégalités sous toutes leurs formes.

LE PEDT

Il donne un cadre de référence à ces acteurs et structure le projet pédagogique des temps périscolaires : accueils, pause méridienne, activités péri-éducatives et « P'tits mercredis ».



LE PROJET PÉDAGOGIQUE

DE L'ÉCOLE MONTJOIE

Le projet pédagogique (consultable à l'accueil périscolaire) précise les objectifs retenus par l'équipe d'animation parmi les thématiques du PEDT pour animer les temps périscolaires.

1. BIEN VIVRE ENSEMBLE

ACTION 1

Assurer une continuité éducative par la mise en œuvre du projet « Réaménagement des cours de récréation (maternelle et élémentaire) » en lien avec l'équipe enseignante et les enfants.

ACTION 2

Favoriser la socialisation et l'apprentissage de la vie en collectivité.

ACTION 3

Impliquer les parents et les enfants dans la vie de l'accueil.

ACTION 4

Apprendre aux enfants à gérer leurs émotions et à communiquer de façon non violente.

2. PRENDRE SOIN DE SOI ET DE L'ENVIRONNEMENT

ACTION 1

Développer l'autonomie de l'enfant à partir de ses capacités et faire que chaque moment de la journée soit synonyme de bien-être.

ACTION 2

Permettre aux enfants de découvrir et d'agir sur leur environnement.

3. DÉCOUVRIR ET EXPÉRIMENTER

ACTION 1

Ouvrir le périscolaire sur l'extérieur.

ACTION 2

Permettre aux enfants d'éveiller leur curiosité et expérimenter.

LES TEMPS PÉRISCOLAIRES

DE L'ÉCOLE MONTJOIE

- L'accueil périscolaire (matin et soir).
- La pause méridienne pour les maternelles et élémentaires.
- Le dispositif des « P'tits mercredis » pour les enfants de maternelle.
- Les Activités péri-éducatives (APE) pour les enfants d'élémentaire.

L'ACCUEIL MATIN ET SOIR

Horaires :

- accueil matin : ouvert à 7 h 30 et se termine 10 min avant le début de la classe.
- accueil soir : il débute dès la fin de la classe ou des APE et ferme à 18 h 45.

Lieu : accueil rue Saint-André d'Ornay (côté école maternelle).

LE MIDI

Service maternelle :

- service : 12 h 10 - 12 h 50 → TPS/PS, MS, GS.

Service élémentaire :

- 1^{er} service : 12 h 15 à 13 h → CP, CE1
- 2nd service : 13 h à 13 h 45 → CE1/CE2, CE2/CM1, CM1/CM2.

LES « P'TITS MERCREDIS »*

Horaires : 8 h 45 - 11 h 45 (garde possible jusqu'à 12 h 30).

Lieux : salle de motricité et accueil périscolaire.

Les différents parcours

(changement après chaque période de vacances)

- Période 1 : bien-être
- Période 2 : citoyen dans ma ville
- Période 3 : arts
- Période 4 : nature et environnement
- Période 5 : alimentation et développement durable.

* sur inscription et réservation uniquement sur lrsy.fr/les-ptits-mercredis ou à l'accueil Parents au 02 51 47 47 06.